

La Cour des comptes épingle le plan « 1 jeune, 1 solution » et un déficit durablement dégradé

« Emploi : l'effet incertain du plan "1 jeune 1 solution" », titre **Les Echos**, qui détaille le rapport annuel de la Cour des comptes. Le quotidien note un regard plus nuancé, alors que l'efficacité de certaines mesures sur l'emploi, notamment les plus coûteuses comme la prime à l'embauche d'apprentis, n'est pas avérée, estime la Cour des comptes. Matignon défend au contraire l'impact très positif du dispositif. Le constat est d'autant plus intéressant qu'il est le premier de source indépendante et que les magistrats financiers viennent d'épingler les dispositifs d'insertion des moins de 26 ans. Le quotidien note que l'aide à l'embauche d'apprentis, la plus chère, est en partie responsable du record de contrats signés l'année dernière, mais surtout au bénéfice de diplômés dont l'insertion professionnelle n'est le plus souvent pas problématique. « L'effet net sur l'emploi en volume est donc vraisemblablement faible », estiment les rapporteurs. Même conclusion pour ce qui est de l'aide à l'embauche classique des jeunes, comme l'avait déjà souligné le ministère du Travail. Ou encore des contrats aidés qui apportent une solution à quelques milliers d'entre eux, mais au prix d'effets d'aubaine qui restent à évaluer. (**Les Echos, p.2**)

« Le programme tout en rigueur budgétaire de la Cour des comptes », titre **Les Echos**, qui relaie le rapport annuel de la Cour des comptes. Celui-ci pointe un déficit structurel durablement dégradé pour la France après la crise. Les magistrats financiers prônent une grande rigueur d'ici à 2027 pour ramener le déficit public sous 3 % de PIB. La Cour des comptes réclame un programme tout en rigueur de 9 milliards d'euros d'économies supplémentaires par rapport à la trajectoire d'avant-crise pour redresser les comptes dans le prochain quinquennat. Sans surprise, ils pointent un déficit public (5 % du PIB prévu en 2022) qui « dépasserait de près de 3 points le déficit (hors impact de la transformation du CICE en baisse de cotisations) prévalant avant la crise sanitaire bien que l'activité économique ait retrouvé son niveau de 2019 au second semestre 2021 ». Encore qu'il faille rester prudent, les prévisions de Bercy ayant beaucoup varié pour le solde 2021 passé de -8,2 % à environ -7 % en quelques semaines seulement. « Cela pose la question de la qualité des prévisions du gouvernement sur lesquelles sont assis les textes financiers soumis au vote du Parlement à l'automne », sermonne la Cour dans un style plus offensif que d'habitude, estime le quotidien. C'est surtout le niveau du déficit structurel qui inquiète le plus. Le niveau attendu en 2022 (-5 points de PIB) serait la résultante d'une « dégradation de 2,5 points entre 2010 et 2022 sous l'effet combiné des baisses d'impôts mises en œuvre et des nouvelles dépenses pérennes ». En 2021 et 2022, ce sont ainsi plus de 21 milliards de recettes fiscales pérennes qui ont disparu. De nombreuses dépenses durables ont été décidées, notamment les mesures prises dans le cadre du « Ségur de la Santé » qui « s'élèveraient à 10 milliards en régime permanent, soit 0,4 point de PIB en 2022 ». La Cour s'inquiète du « décalage » avec le redressement des comptes publics opéré par nos partenaires européens et à classer la France parmi les cancras de la zone euro. (**Les Echos, p.2**)

« Pierre Moscovici : 'La réflexion sur la dette est indispensable' », titre **Libération**, ouvrant ses colonnes au premier président de la Cour des comptes, qui appelle à des « réformes structurelles » après deux ans de « quoi qu'il en coûte ». « La Cour des comptes (...) n'a pas tenu un discours d'austérité », souligne-t-il. « La crise économique est finie depuis plusieurs mois, poursuit-il. Le niveau de croissance de

2021, nous ne l'avions pas connu depuis soixante ans. » « Le soutien massif et général est déjà fini. Le gouvernement le dit. Certes, il faut continuer à aider, de manière ciblée, les secteurs qui doivent l'être, mais ces mesures devront être retirées quand la crise sanitaire sera passée. » Or, la situation de nos finances publiques « est sérieuse : le déficit public représente encore cinq points de PIB en 2022. Et il n'est pas seulement conjoncturel, mais structurel ». « De nombreuses dépenses pérennes ont été décidées pendant cette crise, avec le Ségur de la santé, des baisses d'impôts de production et toute une série de plans sectoriels ont été lancés. Autrement dit, **une fois que les perfusions du 'quoi qu'il en coûte' auront été retirées, même avec une croissance qui repart, nous garderons un haut niveau de dépenses** et il faudra restaurer des marges de manœuvre », souligne Pierre Moscovici. « **Dès le début de la prochaine législature, une loi de programmation des finances publiques devra selon moi dire clairement l'horizon de réduction de la dette, la stratégie de relance de la croissance et de maîtrise de la dépense publique.** » « La bonne technique n'est pas celle du rabout, estime-t-il. Il faut, au contraire, chercher à modifier les politiques publiques pour **arriver à dépenser autant – ou moins – avec plus de performance.** » Si ce fut « une bonne décision de débrancher le pacte de stabilité et de croissance au début de la pandémie », « il est indispensable de retrouver des règles de finances publiques », martèle-t-il. **(Libération, p.12)**